



COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun  
Le 23 mai 2025 – Épreuve du Jour 3  
(Cahier n° 1 – Études de cas)**

Durée totale de l'examen : 4 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN**

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

**Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen**

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer l'organisation régionale/provinciale/territoriale de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA (en personne)* de même que la *Politique sur l'intégrité dans le cadre des programmes de formation et l'utilisation de l'intelligence artificielle*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

## **Renseignements sur l'examen**

**L'examen est constitué de ce qui suit :**

**Cahier n° 1 – Le présent cahier**

**Étude de cas n° 1 (80 minutes)**

**Étude de cas n° 2 (75 minutes)**

**Étude de cas n° 3 (85 minutes)**

**Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon**

Les durées mentionnées ci-dessus sont données à titre indicatif. Il appartient aux candidats de répartir leur temps adéquatement.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Assurez-vous d'indiquer le numéro de l'étude de cas pour chacune de vos réponses dans l'application de traitement de texte et le tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2024.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2025 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2025

Comptables professionnels agréés du Canada  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3H2

**Étude de cas n° 1****(Temps suggéré : 80 minutes)**

Nous sommes le 3 avril 2025 et vous, CPA, rencontrez Beth Price, nouvelle cliente de services-conseils et propriétaire du Ranch Petit Trot inc. (Petit Trot), un ranch touristique comptant 12 chalets qui propose de l'hébergement et des activités de plein air (Annexe I).

« Bienvenue à notre ranch, CPA, commence Beth. J'ai acheté l'entreprise en 2023 et j'aimerais maintenant y apporter des changements. J'ai résumé deux de nos prochains projets (Annexe II). D'abord, au lieu de proposer des locations quotidiennes de chalet, nous offrirons des forfaits de location hebdomadaire. Les clients pourront choisir entre un forfait de base ou de luxe. Pourriez-vous calculer le prix de vente correspondant au seuil de rentabilité pour chacun des forfaits? Par ailleurs, nous offrirons une expérience de camping de luxe, et nous devons déterminer s'il est préférable de louer ou d'acheter les tentes et le mobilier. Veuillez analyser ces possibilités et formuler une recommandation sans tenir compte des incidences fiscales et des incidences sur l'information financière pour le moment.

« Nous avons également besoin de votre aide pour le traitement aux fins de l'information financière, selon les NCECF, de deux événements survenus en 2025 (Annexe III). Veuillez d'abord expliquer le traitement aux fins de l'information financière de la subvention reçue du gouvernement provincial. Ensuite, nous avons une question d'information financière concernant notre décision de réaffecter notre grange.

« Par ailleurs, Petit Trot a une ligne de crédit et la banque exige un audit des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025. Pourriez-vous décrire les procédures d'audit que l'auditeur est susceptible de mettre en œuvre à l'égard des deux questions d'information financière dont nous venons juste de parler afin que je puisse me préparer en conséquence?

« Comme Petit Trot a enregistré une perte nette en 2024, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de produire une déclaration de revenus. Toutefois, je me demande s'il y aurait des avantages à en produire une pour une année de perte. Veuillez aussi calculer le revenu imposable de Petit Trot pour 2024. Je vous ai fourni des renseignements fiscaux supplémentaires (Annexe IV). »

**ANNEXE I**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**Activités courantes**

Le ranch compte sept chalets de base et cinq chalets de luxe. Tous ont la même taille, mais le mobilier et les agencements des chalets de luxe sont de qualité supérieure. Un pavillon principal sert exclusivement aux clients des chalets. Les impôts fonciers s'élèvent à 10 000 \$ par an : 6 500 \$ pour les chalets et le pavillon principal, et le reste pour les bâtiments d'entreposage détachés et le terrain vacant.

Voici les salaires des trois employés à temps plein :

- Beth – 80 000 \$
- Jean – 60 000 \$ (réceptionniste et commis comptable)
- Annette – 70 000 \$ (responsable de l'entretien du terrain)

Beth, Jean et Annette consacrent respectivement 50 %, 60 % et 35 % de leur temps à la gestion des chalets. Le taux d'occupation de Petit Trot est passé de 57 % à 75 % depuis que Beth en a fait l'acquisition.

**Informations additionnelles pour 2025**

- Petit Trot dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 100 000 \$.
- Le coût des services publics pour le pavillon principal s'élève en moyenne à 150 \$ par semaine. Les services publics de base pour chaque chalet coûtent en moyenne 25 \$ par semaine, et un montant de 70 \$ par semaine s'ajoute lorsqu'un chalet est occupé.
- Les coûts d'utilisation mensuels du camion sont de 1 000 \$. Ce dernier est utilisé 80 % du temps pour faire des courses pour les chalets et 20 % pour d'autres fins commerciales.
- Le réinvestissement annuel en immobilisations dans les chalets, le pavillon principal et le matériel connexe est estimé à 40 000 \$. Les coûts de réparation et d'entretien devraient s'élever à 20 000 \$.
- Petit Trot prévoit dépenser 18 000 \$ en marketing pour promouvoir la location de ses chalets en 2025.

## ANNEXE II

### RENSEIGNEMENTS SUR LES PROJETS

#### **Forfaits de location**

Les nouveaux forfaits de location hebdomadaire incluront ce qui suit :

##### **Forfait de base**

- La location d'un chalet de base pour une semaine.
- Deux ménages. Nous payons l'entreprise d'entretien ménager 30 \$ par chalet, par ménage.

##### **Forfait de luxe**

- La location d'un chalet de luxe pour une semaine.
- Un ménage quotidien.
- Un ensemble-cadeau de bienvenue comprenant une bouteille de vin et des chocolats, qui nous coûtera 60 \$. Nous établirons un partenariat avec une entreprise locale pour la confection de chocolats personnalisés.
- Une visite guidée de la propriété par Annette durant ses heures normales de travail. D'autres ranchs offrent des visites similaires au prix de 20 \$ par personne.
- La possibilité d'acheter séparément et au prix spécial de 600 \$ un tour d'hélicoptère offert par Sommets Hélico, une entreprise locale avec laquelle nous avons déjà établi d'autres partenariats avec succès.
- Des produits de luxe pour les cheveux et le corps, qui nous coûteront 12 \$ par semaine de location.

#### **Camping de luxe**

Nous pourrions louer six tentes de luxe pour une durée de cinq ans auprès de Tentes Céleste (Céleste), une nouvelle entreprise locale. Le paiement de location annuel est de 3 000 \$ pour chaque tente et son mobilier, exigible au début de chaque année. Les frais initiaux d'installation sont de 2 000 \$ par tente. À la fin de chaque année, Céleste exige un entretien et une inspection par ses techniciens au coût de 1 000 \$ par tente. Le contrat de location n'autorise aucune personnalisation. À l'échéance, le bail pourrait être renouvelé à un nouveau prix, mais nous n'aurions pas l'option d'acheter les tentes.

L'autre solution consiste à acheter les six tentes auprès de Dutronc, un fabricant canadien renommé. Nous utiliserions notre ligne de crédit portant intérêt au taux de 7 %. Chaque tente coûte 13 000 \$, plus 3 000 \$ par tente pour le mobilier. Le fabricant installera toutes les tentes pour un total de 4 000 \$. En général, les tentes et le mobilier de Dutronc durent cinq ans, mais ils peuvent en durer huit s'ils sont bien entretenus. Annette s'occuperait de l'entretien nécessaire des tentes.

### **ANNEXE III**

### **QUESTIONS D'INFORMATION FINANCIÈRE**

#### **Subvention**

Nous avons reçu une subvention de 50 000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2025, que nous ne serons pas tenus de rembourser si nous respectons les critères suivants au cours des trois prochaines années :

1. Utiliser la subvention pour financer les coûts de marketing et de promotion.
2. Soutenir au moins deux entreprises locales par l'achat de biens et de services ou par d'autres formes de partenariat.
3. Augmenter le taux d'occupation d'au moins 5 points de pourcentage par année.
4. Soumettre un rapport annuel sur le respect des critères de la subvention d'ici le 31 mars de l'année suivante.

Nous avons comptabilisé le montant total de 50 000 \$ dans les produits. Nous avons engagé 8 000 \$ de coûts admissibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **Réaffectation de la grange**

Notre grange avait une durée de vie utile résiduelle de cinq ans à la fin de 2024. Jusqu'à présent, elle ne servait qu'à entreposer des véhicules tout-terrain (VTT), mais nous avons décidé de cesser d'offrir des excursions en VTT. Nous venons de vendre nos VTT pour une somme égale à leur valeur comptable. La grange, quant à elle, sera réaffectée à l'hébergement des alpagas de notre voisin. Ces animaux de montagne étant très utiles pour transporter de petites charges, nous prévoyons les utiliser pour qu'ils accompagnent nos hôtes lors de leurs randonnées.

Notre voisin nous versera 800 \$ par mois pour que nous hébergions ses alpagas sur notre propriété durant cinq ans. Ces animaux ayant besoin d'exercice, notre voisin ne voit pas d'inconvénient à ce qu'ils soient utilisés pour transporter le matériel des randonneurs. Nous estimons que les randonnées généreront 1 000 \$ en produits mensuels pendant 10 mois de l'année. Il coûtera 300 \$ par mois à Petit Trot pour nourrir les alpagas.

Les randonnées avec des alpagas ne seront pas aussi rentables que les excursions en VTT, mais nous souhaitons répondre aux préoccupations des résidents locaux concernant la pollution sonore causée par nos VTT. La grange a une valeur comptable de 90 000 \$. Compte tenu de ces changements de situation, cette valeur pourrait-elle subir une dépréciation?

**ANNEXE IV**  
**RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2024**

**Extrait de l'état des résultats**

		<u>Note</u>
Produits bruts	450 900 \$	
Gain sur la vente d'actions	5 000	1
Total des produits	<u>455 900</u>	
 Charges :		
Salaires	210 000	
Services publics	125 000	
Réparations et entretien	32 000	
Frais généraux et administratifs	25 000	
Marketing	14 000	2
Dons	1 000	3
Amortissement	68 000	4
Intérêts	2 600	
Total des charges	<u>477 600</u>	
Perte nette avant impôts	<u>(21 700) \$</u>	

**ANNEXE IV (SUITE)**  
**RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2024**

**Notes**

- En mai 2024, nous avons vendu 500 actions d'une société publique au prix de 15 \$ l'action. Nous avions initialement payé 5 \$ l'action.
- Inclut 2 000 \$ de frais de repas et de divertissement et 3 500 \$ en droits d'adhésion à un club de golf.
- Inclut une contribution politique municipale de 400 \$ et un don de bienfaisance de 600 \$.
- Historique des immobilisations corporelles :

<b>Actif</b>	<b>Solde d'ouverture de 2024 (\$)</b>	<b>Acquisitions (\$)</b>	<b>Amortissement (\$)</b>	<b>Solde de clôture de 2024 (\$)</b>
Terrain	500 000			500 000
Grange	108 000		18 000	90 000
Chalets et pavillon principal	780 000		39 000	741 000
Camion	30 000		5 000	25 000
VTT	7 000	6 000	1 000	12 000
Mobilier et agencements	15 000	3 000	2 000	16 000
Matériel informatique	6 000		3 000	3 000
Total	1 446 000	9 000	68 000	1 387 000

Voici les soldes de clôture de la FNACC selon notre déclaration de revenus de 2023 :

- Catégorie 1 : 1 150 000 \$
- Catégorie 8 : 11 000 \$
- Catégorie 10 : 28 000 \$
- Catégorie 50 : 4 500 \$

**Étude de cas n° 2****(Temps suggéré : 75 minutes)**

Vous, CPA, travaillez dans l'équipe de services-conseils de M&M CPA. Vous réaliserez votre prochaine mission chez Océan Brasseurs inc. (OBI), une brasserie artisanale à Seaside, en Nouvelle-Écosse. Nous sommes le 28 février 2025 et vous ouvrez un courriel d'Angelo Beals, président d'OBI.

---

À : CPA  
De : Angelo Beals  
Objet : OBI

---

Bonjour CPA,

OBI a été constituée en société en 2019 par moi-même et mes amis Fiona, Max et Emmanuel. Nous sommes tous actionnaires à parts égales. Même si Max et Fiona connaissent bien le secteur brassicole, seuls Emmanuel et moi nous occupons de la société au quotidien. Emmanuel, qui détient un diplôme d'études supérieures en sciences brassicoles, est notre maître brasseur. Je supervise tous les aspects de la société non liés au brassage et j'en suis l'unique administrateur. OBI n'a pas de conseil d'administration en bonne et due forme.

OBI a initialement connu du succès. Nous nous sommes rapidement fait connaître pour nos bières délicieuses et nos pratiques commerciales éthiques, comme notre soutien aux organisations communautaires et la rémunération généreuse de nos employés. Nous avons misé sur ces atouts, et les ventes se sont simplement matérialisées! La concurrence s'est toutefois intensifiée récemment. Les ventes ont diminué et les liquidités ont parfois été dangereusement basses.

Nous avons demandé un prêt à notre banque, qui a exigé une analyse FFPM. Veuillez nous en préparer une. Comme la banque nous a également questionnés sur la liquidité d'OBI, veuillez nous préparer une analyse des ratios relatifs au fonds de roulement et à chacune de ses composantes, et nous expliquer la cause des problèmes potentiels relevés. Vous trouverez ci-joint le bilan audité d'OBI (Annexe I). J'ai également réuni quelques renseignements sur OBI et sur le secteur d'activité (Annexe II).

Les auditeurs m'ont fait part de préoccupations concernant nos contrôles internes. J'ai préparé un résumé et y ai ajouté mes commentaires (Annexe III). Pourriez-vous analyser les faiblesses des contrôles relevées et recommander des améliorations?

J'ai décidé qu'OBI ne déclarerait pas le dividende annuel habituel pour préserver les liquidités, ce qui a surpris Fiona et Max. Ils ont trouvé préoccupant de ne pas avoir été mis au courant des décisions prises par OBI pouvant avoir une incidence sur leur investissement, et de constater qu'OBI manquait de procédures et de politiques adéquates en général. Que pourrions-nous faire pour améliorer nos pratiques de gouvernance?

De plus, on nous a proposé de produire une commande spéciale et nous nous demandons si nous devrions accepter (Annexe IV). Veuillez analyser cette proposition.

Enfin, comme les contraintes de trésorerie d'OBI nous obligent à faire preuve de créativité quant à la rémunération des employés, j'ai formulé quelques idées (Annexe V). Veuillez expliquer quelles incidences mes idées peuvent avoir en matière d'impôt sur le revenu, pour OBI et pour les employés.

Angelo

**ANNEXE I**  
**BILAN**

*Océan Brasseurs inc.*

*Bilan*

*Aux 31 décembre*

	2024 Audité	2023 Audité
<b>Actif</b>		
Actifs à court terme		
Trésorerie	23 000 \$	250 000 \$
Comptes clients (déduction faite de la provision pour créances douteuses)	215 000	190 000
Stocks	342 000	250 000
Total des actifs à court terme	<u>580 000</u>	<u>690 000</u>
Matériel, mobilier et agencements	350 000	412 000
Total de l'actif	<u><u>930 000 \$</u></u>	<u><u>1 102 000 \$</u></u>
<b>Passif</b>		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs	52 000 \$	35 000 \$
Autres charges à payer	42 000	10 000
Dividendes à payer	0	240 000
Total des passifs à court terme	<u>94 000</u>	<u>285 000</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires	600 000	600 000
Bénéfices non répartis	236 000	217 000
Total des capitaux propres	<u>836 000</u>	<u>817 000</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>930 000 \$</u></u>	<u><u>1 102 000 \$</u></u>

**ANNEXE II**  
**RENSEIGNEMENTS SUR OBI ET SUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ**

**Renseignements sur OBI**

Les soldes des comptes du fonds de roulement au 31 décembre 2022 étaient similaires à ceux au 31 décembre 2023.

Autres informations :

Élément	2024	2023
Ventes à crédit nettes	1 140 000 \$	1 662 500 \$
Coût des ventes	876 000 \$	1 242 500 \$
Achats à crédit nets	535 000 \$	380 000 \$

**Ratios de référence et renseignements sur le secteur des brasseries artisanales**

Ratio du fonds de roulement :	2:1
Rotation des comptes clients :	10 fois
Rotation des stocks :	7,3 fois
Rotation des comptes fournisseurs :	8 fois

L'établissement de relations solides avec la clientèle est un facteur clé de succès dans notre secteur. Nos clients sont principalement des restaurants, des bars et des magasins de boissons alcoolisées. Pour satisfaire sa clientèle, OBI n'exige pas de vérification de crédit et offre des délais de paiement prolongés. OBI emploie deux vendeurs qui travaillent fort et qui reçoivent de bons commentaires des clients.

Pour mieux planifier la production, la plupart des concurrents d'OBI obligent les détaillants à passer leurs commandes deux mois à l'avance. Comme les détaillants ne veulent pas toujours s'engager aussi longtemps à l'avance, nous veillons simplement à produire une quantité suffisante pour répondre à une demande supérieure à la normale.

Bien que la demande de bières artisanales reste dans l'ensemble élevée, on assiste à l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs sur le marché, et cette tendance devrait se poursuivre. Les consommateurs veulent encourager les entreprises locales, éthiques et socialement responsables. Nous planifions notre stratégie d'affaires environ un mois à l'avance, ce qui fonctionnait bien au départ. Cependant, nous avons été surpris par nos faibles résultats dernièrement.

Les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe augmentent, ce qui affecte aussi notre rentabilité. OBI n'a pas encore augmenté ses prix, mais je devrais vérifier comment ils se comparent à ceux de nos concurrents.

### **ANNEXE III**

### **RÉSUMÉ DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES AUDITEURS**

Marcus est notre commis comptable. Je lui fais entièrement confiance pour la comptabilité et les opérations bancaires, et je supervise donc très peu son travail.

#### **Comptes clients**

Lorsque l'équipe d'audit a envoyé des demandes de confirmation des comptes clients, quelques clients ont été surpris qu'OBI ne les ait pas contactés plus tôt au sujet des soldes à payer. Comme nous faisons confiance à nos clients, nous les laissons acheter à crédit au besoin, et nous n'aimons pas trop les embêter lorsqu'ils sont en retard.

Les auditeurs ont conclu qu'il fallait augmenter la provision pour créances douteuses, car certains soldes impayés étaient liés à des restaurants en difficulté financière.

#### **Stocks**

Les auditeurs ont assisté au dénombrement des stocks à la fin de l'exercice et ont dû effectuer plus de tests que prévu en raison des écarts entre les quantités réelles et celles figurant sur notre liste des stocks.

J'ai expliqué que les écarts étaient surtout attribuables au fait que nous avons permis aux employés de se servir dans les frigos comme cadeau de fin d'année, et que nous n'avons pas consigné ce qu'ils ont pris. Nous ne voulons pas donner à quelqu'un la responsabilité de consigner les boissons prises, car nous faisons confiance à nos employés et, afin de les traiter équitablement, nous n'avons établi aucune structure organisationnelle formelle.

Les auditeurs se sont dits préoccupés par le fait que tous les employés aient accès aux frigos de l'entrepôt. Cet accès est toutefois nécessaire parce que certains propriétaires de restaurants et de bars viennent acheter de la bière directement à la brasserie plutôt que de faire livrer leur commande. Je veux que ce soit rapide et facile pour eux.

#### **Ventes**

Tous les employés sont autorisés à faire des ventes aux clients qui se présentent à la brasserie; ils doivent alors laisser une note à Marcus pour qu'il enregistre la vente et consigne les coordonnées des nouveaux clients qui achètent à crédit. Cette façon de faire est certes inhabituelle, mais une procédure plus formelle serait moins efficace. Les auditeurs ont recueilli suffisamment d'éléments probants pour conclure que nos produits d'exploitation ne comportent aucune anomalie significative, mais ils nous ont encouragés à adopter un meilleur processus. Cela pourrait s'avérer difficile : nos employés n'ont aucune description de poste, car ils se partagent les tâches.

**ANNEXE IV**  
**COMMANDE SPÉCIALE**

Le promoteur d'un festival de musique qui se déroulera dans plusieurs villes du Canada atlantique au cours de l'été 2025 a demandé à OBI de fournir la boisson officielle du festival. Il aimerait qu'OBI développe un panaché (un mélange de bière et de limonade). Emmanuel n'a jamais fait de panaché, mais il pense que ce sera facile. Il estime que l'élaboration d'une recette coûtera 17 000 \$.

Le promoteur veut 30 000 canettes de panaché et paiera 3,05 \$ par canette, ce qui est supérieur au prix de vente moyen d'OBI, soit 2,85 \$ par canette. Il nous dit que la vente de ces boissons nous procurera une formidable « publicité gratuite ».

Voici les coûts de production des produits actuels d'OBI, par canette :

Coût	Montant (\$)
Matières premières	1,15
Main-d'œuvre directe	0,50
Coûts indirects de production variables	0,10
Coûts indirects fixes	0,30
Total	2,05

Emmanuel estime que le coût des matières premières du panaché sera inférieur de 20 %.

Le temps passé en cuve de fermentation sera la seule contrainte de production. La production du panaché devra avoir lieu en avril 2025. En avril dernier, les cuves de fermentation ont été utilisées à pleine capacité. Si OBI accepte cette commande, et dans l'hypothèse où le niveau de production des autres produits sera le même que l'année dernière, elle devra :

- soit louer une cuve de fermentation pendant deux semaines pour un coût total de 16 000 \$;
- soit réduire de 13 000 canettes la production de bière.

J'ai peur de décevoir nos clients si nous produisons moins de bière. C'est une décision difficile à prendre!

**ANNEXE V**  
**IDÉES CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS**

- Offrir à tous les employés un rabais de 30 % sur l'achat de bières.
- Offrir des options d'achat d'actions à tous les employés.
- Déclarer des primes aux employés pour reconnaître leur excellent travail, avec la promesse de les payer lorsqu'OBI aura plus de liquidités. Nous espérons que ce sera le cas d'ici six à neuf mois.
- Offrir à tous les employés un abonnement annuel gratuit à un gym. Un ami propriétaire d'un gym a accepté un tarif de groupe de 9 500 \$ pour les 20 employés d'OBI. Le coût normal d'un abonnement individuel est de 1 100 \$.
- Offrir de rembourser à chaque employé jusqu'à 500 \$ pour de la formation ou d'autres types de cours. Par exemple, l'un de nos employés souhaite apprendre à jouer du piano.

**Étude de cas n° 3****(Temps suggéré : 85 minutes)**

Les frères Pierre et Michel Leblanc détiennent chacun 50 % de deux sociétés, Asphalte Leblanc inc. (Asphalte inc.) et Pavage Leblanc inc. (Pavage inc.), collectivement appelées Groupe Leblanc. Asphalte inc. produit de l'asphalte, qu'elle vend à de nombreux clients, dont Pavage inc. Les deux sociétés, établies dans une petite ville au Canada, ont la même date de fin d'exercice, soit le 30 juin. Le Groupe Leblanc est exploité par la famille Leblanc depuis plus de 75 ans et a pour mission d'encourager les entreprises locales, d'employer des gens de la région et de mener ses activités de façon écoresponsable. Le Groupe Leblanc a un très faible taux de rotation du personnel, et les frères sont fiers de leur loyauté à l'égard de leurs employés. Michel approche de la retraite et se consacre à temps plein à la gestion d'Asphalte inc. Pierre, qui ne planifie pas actuellement de prendre sa retraite, se consacre à temps plein à la gestion de Pavage inc.

Une société américaine, Muller inc. (Muller), a présenté aux frères une offre préliminaire de 7 millions \$ pour acheter les actifs nets d'Asphalte inc., excluant la dette à long terme. Si l'opération se concrétise, Michel compte prendre sa retraite, puisque ce serait le moment parfait pour lui.

Vous, CPA, êtes le nouveau contrôleur du Groupe Leblanc. Après plusieurs mois de congé de maladie, le contrôleur précédent n'est pas revenu au travail. Nous sommes le 5 août 2025 et Adèle, la commis comptable, vous demande des conseils sur la façon de comptabiliser deux opérations en dollars américains de Pavage inc. (Annexe I).

Michel vous demande des conseils sur la vente potentielle (Annexe II) et vous a fourni un extrait du projet d'états financiers d'Asphalte inc. au 30 juin 2025, préparés selon les NCECF (Annexe III).

Dans l'hypothèse où l'offre de 7 millions \$ est acceptée, Michel veut aussi connaître l'incidence de la vente potentielle proposée sur l'impôt fédéral des sociétés à payer par Asphalte inc., avant toute éventuelle distribution de fonds aux actionnaires. Il vous a fourni des informations fiscales (Annexe IV).

Muller a informé le Groupe Leblanc qu'Asphalte inc. ne fournira plus d'asphalte à Pavage inc. après la vente. Pierre est ravi d'avoir trouvé un nouveau fournisseur compte tenu de la pénurie actuelle d'asphalte, qui devrait se poursuivre. Le prix demandé par le nouveau fournisseur est de 60 \$ la tonne. Pierre veut que vous compariez ce prix au coût de production actuel d'Asphalte inc. (Annexe V).

Enfin, Michel veut connaître les incidences des événements survenus au cours de l'exercice précédent sur l'audit à venir d'Asphalte inc. Plus particulièrement, il veut comprendre, du point de vue de l'auditeur, les incidences de ces événements sur l'évaluation des risques au niveau des états financiers et sur la stratégie. Il vous demande aussi d'expliquer en quoi consistera vraisemblablement l'évaluation du seuil de signification par l'auditeur. Par le passé, les auditeurs ont adopté une stratégie mixte, parce que très peu d'ajustements ont été apportés à la suite de l'audit, et que les contrôles internes des deux sociétés ont été efficaces.

**ANNEXE I**  
**OPÉRATIONS EN DOLLARS AMÉRICAINS DE PAVAGE INC.**

**Équipement de pavage**

Le 31 mai 2025, Pavage inc. a reçu de l'équipement acheté pour 1 million \$ US. La société a payé la facture le 31 juillet 2025, et le montant payé, converti au taux de change en vigueur à cette date, s'est élevé à 1,5 million \$ CA. Adèle a initialement comptabilisé l'équipement et le montant connexe à payer à 1 million \$ CA, et a ensuite apporté une écriture d'ajustement de 500 000 \$ CA antidatée au 31 mai 2025 pour porter à 1,5 million \$ CA le solde de l'équipement et du montant à payer.

Voici les taux de change mensuels moyens du dernier trimestre de l'exercice 2025, tirés du site Web de la Banque du Canada :

Mois	Taux de change moyen
Avril	1,40 CAD = 1,00 USD
Mai	1,43 CAD = 1,00 USD
Juin	1,46 CAD = 1,00 USD

Le taux de change au 31 mai 2025 était de 1,44 CAD = 1,00 USD et, au 30 juin 2025, était de 1,48 CAD = 1,00 USD.

**Contrat de vente**

Au cours du mois d'avril 2025, Pavage inc. a effectué les travaux liés à un contrat de vente de 90 000 \$ US, et s'attend à ce que le client paie en août. Aucun montant n'a encore été comptabilisé.

**ANNEXE II**  
**VENTE POTENTIELLE**

**Renseignements sur l'offre**

Le 30 septembre 2025, Muller paiera 7 millions \$ CA, prix déterminé d'après les états financiers au 30 juin 2025. Muller ne souhaite pas acheter les actions de la société. Avant de signer le contrat, Muller demande qu'un auditeur exprime une opinion non modifiée sur les états financiers. Muller ne gardera aucun des employés d'Asphalte inc., même ceux de longue date.

Un expert a confirmé que la norme sectorielle pour l'évaluation d'une société comme Asphalte inc. est de trois fois le BAIIA.

Muller est fière d'être une entreprise « verte », ce pour quoi elle a gagné plusieurs prix.

**Questions de Michel**

Michel veut savoir si l'offre de Muller est raisonnable, vu la valeur d'Asphalte inc.

De plus, Michel vous demande quels autres facteurs devraient être pris en considération dans la décision de vendre ou non.

**ANNEXE III**  
**EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS D'ASPHALTE LEBLANC INC.**

*Bilan*  
*Au 30 juin 2025*

**Actif**

Actifs à court terme :

Trésorerie	326 000 \$
Comptes clients (déduction faite de la provision pour créances douteuses)	2 450 000
Stocks	825 000
Total des actifs à court terme	3 601 000
Immobilisations corporelles	2 733 000
 Total de l'actif	 6 334 000 \$

**Passif**

Passifs à court terme :

Comptes fournisseurs et charges à payer	1 650 000 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	55 000
Total des passifs à court terme	1 705 000
Dette à long terme	325 000
Total du passif	 2 030 000

**Capitaux propres**

Actions ordinaires	100
Bénéfices non répartis	4 303 900
Total des capitaux propres	 4 304 000
 Total du passif et des capitaux propres	 6 334 000 \$

Note : La valeur comptable correspond à la juste valeur marchande pour tous les éléments sauf pour les immobilisations corporelles. Aucun achalandage n'a été acquis lors d'acquisitions précédentes.

**ANNEXE III (SUITE)**  
**EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS D'ASPHALTE LEBLANC INC.**

*État des résultats*  
*Pour l'exercice clos le 30 juin 2025*

		Notes
Produits	15 105 000 \$	1
Coût des ventes	10 210 000	2
Marge brute	<u>4 895 000</u>	
 Charges :		
Salaires	2 390 000	3
Intérêts sur la dette à long terme	18 000	4
Entretien et réparations	90 000	5
Formation	225 000	
Frais de bureau et généraux	365 000	2, 6
Total des charges	<u>3 088 000</u>	
Bénéfice net avant impôts	1 807 000	
Impôts sur le bénéfice	450 000	
 Bénéfice net	<u>1 357 000 \$</u>	

**Notes**

1. Comprend un prix de 150 000 \$ remis à la société pour son souci de l'environnement.
2. L'amortissement total est de 285 000 \$, dont 210 000 \$ liés à la production et inclus dans le coût des ventes, et 75 000 \$ inclus dans les frais de bureau et généraux.
3. Comprend le salaire de Michel, qui est de 200 000 \$. Le salaire moyen pour un rôle semblable serait de 120 000 \$.
4. Cette dette est liée au terrain et à l'immeuble. Le taux d'intérêt doit être renégocié en octobre 2025 et devrait augmenter.
5. Ces coûts ont doublé par rapport à l'exercice précédent en raison d'un incendie dans un entrepôt. L'assurance n'a pas entièrement couvert le coût des réparations.
6. Inclut une provision pour une poursuite de 50 000 \$ déposée par un client pour des dommages causés lors de travaux. La poursuite est fondée selon la confirmation d'avocat, et la direction a comptabilisé la provision correctement.

**ANNEXE IV**  
**INFORMATIONS FISCALES**

Bien	Coût	Juste valeur marchande au 30 juin 2025	Solde de clôture de la FNACC au 30 juin 2025
Terrain	250 000 \$	475 000 \$	S. O.
Immeuble	700 000 \$	1 450 000 \$	334 913 \$
Équipement	4 000 000 \$	500 000 \$	562 037 \$

Compte tenu de l'évolution des technologies, l'équipement nécessitera l'an prochain une mise à niveau coûteuse qu'Asphalte inc. aurait à financer.

Le taux d'imposition fédéral d'Asphalte inc. est de 15 % sur le revenu d'entreprise exploitée activement et de 38,67 % sur le revenu de placement total.

**ANNEXE V**  
**COÛT DE PRODUCTION ACTUEL**

Vous rencontrez Thom, le fils de Michel, qui vous montre les calculs qu'il a réalisés pour déterminer le coût de production de l'asphalte en 2025, en se basant sur les soldes du grand livre général. Thom cherche à apprendre tout ce qu'il peut sur la gestion et les affaires parce qu'il espère un jour succéder à son père.

Coût	Montant (\$)
Frais de marketing	58 000
Transport des matières premières	265 000
Salaires du personnel comptable	125 000
Matières premières	5 895 000
Électricité (pour 1 707 964 kWh utilisés)	193 000
Impôts fonciers	46 000
Main-d'œuvre indirecte	250 000
Main-d'œuvre directe	3 775 000
Amortissement	285 000
Assurances	93 000
Total des coûts	10 985 000

Informations supplémentaires

- Pendant l'exercice, la société a produit 200 000 tonnes d'asphalte.
- L'usine de production consomme en électricité 8 kWh par tonne d'asphalte.
- Dans le secteur, on établit le prix de l'asphalte en majorant le coût de production de 15 %.
- Les bureaux occupent 25 % de la superficie de l'immeuble.

**Fin de l'examen**

**EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA**  
**TABLEAU DE RÉFÉRENCE**

**Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables**

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année s'appliquerait normalement

$$= \frac{CdT}{(d+k)}$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ou, selon la législation proposée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2030, et qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left( \frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

**Abréviations pour les formules ci-dessus :**

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

### Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile

Élément	2024	2025
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	37 000 \$ + taxes de vente	38 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	61 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	1 050 \$ + taxes de vente	1 100 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	350 \$	350 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	33 ¢ le km d'usage personnel	34 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 kilomètres	70 ¢ le km	72 ¢ le km
— excédent	64 ¢ le km	66 ¢ le km

### Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Pour 2024

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 55 867 \$	0 \$	15 %
55 868 \$ et 111 733 \$	8 380 \$	20,5 %
111 734 \$ et 173 205 \$	19 833 \$	26 %
173 206 \$ et 246 752 \$	35 815 \$	29 %
246 753 \$ et tout montant supérieur	57 144 \$	33 %

Pour 2025

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 57 375 \$	0 \$	15 %
57 376 \$ et 114 750 \$	8 606 \$	20,5 %
114 751 \$ et 177 882 \$	20 368 \$	26 %
177 883 \$ et 253 414 \$	36 782 \$	29 %
253 415 \$ et tout montant supérieur	58 687 \$	33 %

### Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

Élément	2024	2025
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	14 156 \$	14 538 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	15 705	16 129
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	8 790	9 028
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	44 325	45 522
Montant canadien pour emploi	1 433	1 471
Montant pour personnes handicapées	9 872	10 138
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 616	2 687
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	8 375	8 601
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	19 666	20 197
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	19 066	19 580

Autres montants indexés :

Élément	2024	2025
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 759 \$	2 834 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	90 997	93 454
Plafond annuel CELI	7 000	7 000
Plafond REER	31 560	32 490
Exonération cumulative des gains en capital		1 250 000
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées avant le 25 juin	1 016 836	
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées après le 24 juin	1 250 000	

### Taux d'intérêt prescrits (taux de base)

Année	1 <sup>er</sup> janv. – 31 mars	1 <sup>er</sup> avr. – 30 juin	1 <sup>er</sup> juill. – 30 sept.	1 <sup>er</sup> oct. – 31 déc.
2025	4	4		
2024	6	6	5	5
2023	4	5	5	5

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables accordés aux employés et aux actionnaires sous forme de prêts sans intérêt et de prêts à faible taux d'intérêt. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en souffrance et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

### Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens

Catégorie	Taux	Renseignements supplémentaires
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	

(PAGE VIERGE)